

Géopolitique

Jean-William Dereymez

Regard sur les conflits au Proche-Orient : des frontières de natures différentes

Sommaire :

Introduction	2
1 Frontières israélo-arabes : entre « occupation » et rétrocession de territoires	3
2 Frontières israélo-palestiniennes : entre interpénétration et imperméabilisation	5
2.1 De la lutte armée au processus de négociation : la lente marche vers une reconnaissance mutuelle.....	5
2.2 Un Etat palestinien morcelé par les colonies	6
2.3 Un « droit au retour » pour les réfugiés palestiniens ?.....	7
2.4 Des frontières qui s'imperméabilisent.....	8
3 La question de la frontière entre politique et religieux.....	8
4 Les interventions internationales et les frontières de la paix	10
4.1 Une genèse de l'Etat d'Israël sous influence internationale	11
4.2 L'interventionnisme international dans le tracé des frontières de la paix.....	12
4.3 Le poids des capitaux étrangers dans les économies du Proche Orient	12
Conclusion.....	13
Bibliographie.....	15

Introduction

La Palestine est depuis des temps immémoriaux, et en particulier avec l'essor des trois grands monothéismes, le lieu d'affrontements. De conquête en reconquête, la « Terre Sainte » a connu bien des conflits, les peuples vainqueurs y laissant leurs empreintes plus ou moins vivaces aujourd'hui. Depuis un demi-siècle, les conflits au Proche-Orient font régulièrement partie du quotidien des populations occidentales et des politiques étrangères de leurs gouvernements respectifs. En particulier, le conflit israélo-palestinien occupe une place importante dans les médias. « La question israélo-palestinienne est, sur le long terme, en tête des préoccupations des médias, devant toute autre question extérieure ou intérieure.¹ ».

Dans une première acception réductrice, nous pouvons définir le conflit israélo-palestinien comme celui de deux nations² – israéliens et palestiniens – pour un même territoire. Cependant à l'origine en 1948, après la création de l'Etat d'Israël, le conflit a opposé les nations arabes à Israël au cours de quatre guerres successives. De fait, les Etats voisins, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban, mais aussi l'Irak et l'Iran ont été et sont encore aujourd'hui partie prenante dans ce conflit. Les frontières entre Israël et ses voisins ont ainsi été mouvantes au fil des guerres et des affrontements. Par ailleurs, la composante religieuse et idéologique est importante dans ce conflit : la Palestine est considérée comme une « Terre sainte », Jérusalem comme « la ville sainte ». En outre, les moyens de lutte ont évolué au cours du conflit : de conventionnelle au cours des guerres israélo-arabes, la lutte a été investie en partie par des groupuscules terroristes. Enfin, les Etats occidentaux ont joué, et continuent à jouer un rôle au Proche-Orient. Les deux grandes puissances coloniales France et Royaume-Uni tout d'abord ont administré la Palestine à l'issue de la première guerre mondiale. Les Etats-Unis ensuite, vainqueurs de la seconde Guerre mondiale font figures de maître d'œuvre des interventions internationales qui se sont succédées jusqu'à aujourd'hui. On le comprend, ce conflit est véritablement très complexe, avec des échelles différentes, des temps différents, une composante idéologique et religieuse forte, un interventionnisme

¹ Blanchard Philippe, « Les grands médias français face au conflit israélo-palestinien depuis la seconde Intifada. Difficile neutralité. », in *Annuaire Français de relations internationales*, Ed. Bruylant - Volume V, 2004, p.864.

² La notion de nation peut être questionnée. D'une part, la population israélienne est composée de groupes différents, dont une forte composante (près de 1/5) est arabe, et résulte pour l'essentiel d'une immigration fluctuante avec des pays d'origine divers, aux cultures et aux langues souvent différentes. D'autre part, la population palestinienne est dispersée, une partie donc est restée en Israël, pour les autres, un tiers vit dans les territoires palestiniens, bande de Gaza et Cisjordanie, mais la majorité (2/3) est réfugiée en pays étrangers, au Liban, en Syrie, ou en Jordanie.

international. Il met en jeu des nations hétérogènes, plus ou moins idéologisées et vindicatives, instrumentalisées parfois.

En quoi la question des frontières permet-elle d'appréhender ces différentes composantes du conflit ?

C'est la question à laquelle nous allons essayer de répondre au cours de cet exposé. Nous allons pour cela aborder la création d'Israël et les conflits au Proche-Orient à travers différents types de frontières. Les frontières sont en effet souvent matérielles, ce sont celles que l'on trace sur les cartes et qui peuvent être matérialisées dans l'espace par des éléments naturels ou artificiels³. Mais les frontières peuvent être aussi idéologiques et religieuses. Ainsi, nous nous pencherons tout d'abord sur les origines du conflit à travers les évolutions des frontières israélo-arabes, et les frontières israélo-palestiniennes qui ont tendance à s'imperméabiliser. Puis nous étudierons la place du fait religieux, éminemment présent au cœur de ce conflit. Enfin, nous aborderons la question de l'implication des puissances internationales dans le conflit et la recherche des frontières pour la paix.

1 Frontières israélo-arabes : entre « occupation » et rétrocession de territoires

Au moment de la proclamation de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion, le 14 mai 1948, la Palestine devait être divisée en deux Etats indépendants, aux territoires également éclatés en trois morceaux. Ce sont les premières frontières entre l'Etat d'Israël, un Etat Palestinien et les Etats arabes voisins, telles qu'elles avaient été fixées par l'ONU dès le 29 novembre 1947. Cependant les frontières entre l'état d'Israël et ses voisins arabes ne vont pas cesser d'évoluer au fil des conflits israélo-arabes.

Au lendemain de la proclamation d'indépendance, l'Égypte, l'Irak, la Syrie, la Transjordanie et le Liban, qui refusent le plan de partage de la Palestine, déclenchent la première guerre israélo-arabe. Ceci durera un an, jusqu'en juin 1949, s'achevant par la victoire d'Israël. Une partie des territoires occupée par les forces israéliennes est évacuée pendant les premiers mois de 1949, mais les lignes de cessez-le-feu deviennent les nouvelles frontières d'Israël : le territoire est, non plus divisé en trois morceaux, mais continu et élargi sur la Cisjordanie, et

³ Par exemple, depuis 1994, une clôture électronique entoure la bande de Gaza pour empêcher les attentats suicides en Israël.

comporte une partie de Jérusalem. Israël prend la forme la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Jusqu'en 1973 vont se succéder trois conflits israélo-arabes qui vont entraîner des évolutions dans le tracé des frontières d'Israël. Au cours du conflit avec l'Égypte en 1956, les Israéliens envahissent temporairement le Sinaï, avant que ne soit rétablie par l'ONU, qui envoie une force de police internationale occuper le Sinaï, la ligne de cessez-le-feu de 1949 entre Israël et l'Égypte. Suite à la relève des casques bleus de l'ONU par l'armée égyptienne, et la réoccupation de Charm el-cheikh, les Israéliens déclenchent la III^e guerre israélo-arabe en juin 1967. Cette guerre, dite des six jours, est un succès militaire total pour Israël qui étend son territoire en prenant possession du Sinaï, de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et du plateau du Golan en Syrie. Le « Grand Israël », c'est-à-dire Israël et les territoires occupés à la fin de la III^e guerre, bien que remis en cause par l'ONU à travers la résolution 242 du 22 novembre 1967⁴, va exister jusqu'en 1978.

La guerre du Kippour, IV^e guerre israélo-arabe, d'octobre 1973, déclenchée par les Égyptiens sur le Canal de Suez et les Syriens sur le plateau du Golan verra une nouvelle fois une victoire de l'État hébreu dont les frontières ne seraient pas modifiées. La question des territoires occupés sera régulièrement au cœur des plans de paix, selon la formule « paix contre territoires ». Il faudra attendre néanmoins 1979 pour que la médiation Carter aboutisse à un traité de paix entre l'Égypte et Israël, qui va lui rétrocéder le Sinaï en 1982.

Cependant, Israël continue « d'occuper » certains territoires. Suite à l'opération « Paix en Galilée », en juin 1982, les forces israéliennes occupent jusqu'à présent une « zone de sécurité » au Sud-Liban dans le but de se prémunir contre les attaques des groupes armés présents au Liban Sud, notamment le Hezbollah. Par ailleurs, le plateau du Golan a été annexé à Israël en 1981⁵ et fait l'objet d'une politique de colonisation.

Les frontières d'Israël sont aujourd'hui stabilisées selon ce tracé : aux frontières de 1967 se sont ajoutées des territoires-tampons qui deviennent petit à petit partie intégrante du territoire israélien. En outre, jusqu'à récemment avec le début d'autonomie palestinienne suite aux accords d'Oslo de 1993, entre Israël et l'OLP, Israël contrôlait les territoires palestiniens, les routes, et les accès à Israël faisaient l'objet de *check points*. La présence israélienne dans les territoires palestiniens se double d'une colonisation importante. De fait, les frontières entre les deux peuples de Palestine sont encore à fixer. Quelle a été l'évolution des frontières israélo-palestiniennes, en quoi peut-on dire qu'elles s'imperméabilisent ?

⁴ La résolution 242 de l'ONU détermine les conditions d'un retour à la paix : retrait israélien des territoires occupés mais reconnaissance d'Israël.

⁵ Cette annexion n'est pas reconnue par l'ONU.

2 Frontières israélo-palestiniennes : entre interpénétration et imperméabilisation

Depuis l'échec du « plan de partage » de 1947 et jusqu'à récemment, l'Etat Palestinien a été essentiellement virtuel. En effet, d'abord sur un plan politique, les mouvements politiques palestiniens se sont constitués uniquement une dizaine d'années plus tard en opposition à Israël avant d'évoluer vers une posture de dialogue et de négociation, ensuite le territoire palestinien est discontinu et morcelé par les colonies israéliennes, enfin, la population palestinienne est dispersée et réfugiée dans des camps au sein des pays arabes voisins.

2.1 De la lutte armée au processus de négociation : la lente marche vers une reconnaissance mutuelle

L'émergence de mouvements palestiniens sera longue et résultera de d'associations d'étudiants palestiniens en exil suite à la victoire d'Israël lors de la première guerre israélo-arabe. Le Fatah⁶, qui se veut nationaliste, est fondé en 1959 au Koweït par Yasser Arafat. Il prône la lutte armée pour parvenir à ses objectifs, qu'il définit comme la libération de la Palestine dans les frontières du mandat britannique et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant. Le 29 juin 1964 a lieu à Jérusalem le premier Congrès national palestinien qui vote la création de l'OLP⁷, Organisation de Libération de la Palestine. Sa charte rédigée en 1964 et révisée en 1968, reprend les objectifs du Fatah, reconnaît aux seuls Palestiniens, c'est-à-dire les arabes et les juifs vivant en Palestine avant 1948, le droit d'habiter la Palestine, et considère la lutte armée comme la seule voie pour la libération de la Palestine et contre le sionisme, assimilé à une forme fascisme. L'OLP participera à la guerre des six jours en 1967 et connaîtra de lourdes pertes dans ses rangs. Même si elle bénéficiera du soutien de ses voisins arabes, l'OLP se définit comme entité arabe propre parmi les autres nations arabes⁸.

⁶ Al Fatah signifie Mouvement de libération de la Palestine.

⁷ L'OLP regroupe des combattants, des groupements de réfugiés, des associations professionnelles et étudiantes, des syndicats... Son fonctionnement est assuré par trois organes principaux : le conseil exécutif (qui joue le rôle d'un gouvernement), le comité central (qui a un rôle consultatif), et le Conseil national palestinien (correspondant à un « parlement » palestinien). Le Fatah intègrera l'OLP en 1965. Depuis 1969, jusqu'à sa mort en 2004, Yasser Arafat aura été le leader de l'OLP.

⁸ L'article 13 de la Charte de l'OLP (1964, révisée 1968) lie le panarabisme à la libération de la Palestine.

L'organisation devra même affronter l'hostilité forte du roi Hussein de Jordanie qui voyait son pouvoir menacé par l'OLP⁹.

Petit à petit vis-à-vis des pays arabes tout d'abord¹⁰, puis par rapport aux autorités internationales en particulier l'ONU, l'OLP est reconnu comme un interlocuteur, représentant le peuple palestinien. Cependant, la lutte armée se poursuit contre Israël, notamment depuis le Sud-Liban. Il faut attendre 1988 après la première *Intifada*, qui, comme l'explique Frédéric Encel, permettra « du côté israélien, une prise de conscience de la spécificité nationale palestinienne par rapport aux autres sociétés et nations arabo-musulmanes¹¹ », pour que le Conseil national palestinien, se déclare prêt à instaurer un Etat national indépendant en bon voisinage avec Israël. Ce discours repris par Yasser Arafat à l'Assemblée générale de l'ONU, cette posture contribue à crédibiliser l'OLP dans sa position d'interlocuteur notamment vis-à-vis des Etats-Unis.

2.2 Un Etat palestinien morcelé par les colonies

Quelques soient les plans de paix successifs, depuis le « plan de partage » de l'ONU, le territoire du futur Etat Palestinien apparaît discontinu : d'une part la bande de Gaza et d'autre part la Cisjordanie et un corridor en guise de continuité territoriale. Par ailleurs, les territoires palestiniens peuvent être distingués entre territoires autonomes et territoires occupés. C'est uniquement à partir des accords d'Oslo en septembre 1993, avec une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP¹², qu'un début d'autonomie est accordé progressivement aux Palestiniens sur les territoires de Gaza et de Cisjordanie¹³. La Cisjordanie est ainsi divisée en trois zones chacune correspondant à un degré d'autonomie vis-à-vis d'Israël : la zone A, qui représente environ 19% du territoire, est sous administration palestinienne, la zone B est sous contrôle mixte, et la zone C, représentant 60% de la Cisjordanie, est sous contrôle israélien. Cette évolution sera cependant remise en cause avec l'éclatement de la seconde *Intifada* en 2000, les forces israéliennes reprenant le contrôle d'une bonne partie de la Cisjordanie.

⁹ C'est seulement après la première *Intifada* en 1988 que la Jordanie renoncera officiellement à sa souveraineté sur la Cisjordanie au profit de l'OLP.

¹⁰ Le sommet arabe de Rabat en octobre 1974 « affirme le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'OLP en sa qualité d'organisation légitime représentant du peuple palestinien sur tout territoire libéré ».

¹¹ Encel Frédéric, « La guerre israélo-palestinienne. Entre risques d'extension, simple sortie de crise et vraies chances de paix », in *Annuaire Français de relations internationales*, Ed. Bruylant - Volume V, 2004, p.668.

¹² Le Conseil National Palestinien éliminera de sa charte tous les articles niant l'existence d'Israël en 1996.

¹³ Accords d'Oslo, accords d'Oslo II (28/09/95), accords de Wye River (23/10/98) prévoit une autonomie supplémentaire de 13% sur le territoire de Cisjordanie.

En outre, se pose le problème des colonies juives : 17 colonies ont été évacuées de la bande de Gaza selon le plan de retrait unilatéral décidé par le gouvernement d'Ariel Sharon en 2004. Cependant, en Cisjordanie la colonisation est autrement plus importante avec 114 colonies juives officielles et une vingtaine de colonies « sauvages » ce qui représente environ 171 000 colons. Ainsi on pourrait penser que le retrait unilatéral israélien de Gaza, serait une manière de donner une contrepartie pour l'annexion de territoires par Israël en Cisjordanie. Quoiqu'il en soit, ce problème révèle bien l'une des difficultés à aboutir à la paix dans ce conflit : les deux peuples concernés s'interpénètrent.

2.3 Un « droit au retour » pour les réfugiés palestiniens ?

Considéré par les Israéliens comme des départs volontaires à la demande des Etats arabes, et par les Palestiniens comme des expulsions forcées *manu militari*, l'exil des Palestiniens vivant sur le territoire israélien en 1948-1950 soit quelques 800000 personnes, puis après la guerre de 1967, a souvent été une pomme de discorde au cours des tentatives d'accords israélo-palestiniens. Il s'agit par exemple d'une des causes centrales, avec le départ israélien des territoires et le partage de Jérusalem, de l'échec des accords de Camp David en 2000. En effet, se pose la question du retour de ces réfugiés¹⁴. Or en Israël, malgré une politique d'immigration incitative¹⁵, la part de la population non juive est importante, de l'ordre de 20% dont un million d'Arabes. Le retour de ces réfugiés, qui constituent aujourd'hui une population de près de 4 millions de personnes, apparaît donc inacceptable pour les israéliens. D'autant que ce problème apparaît quelque peu comme instrumentalisé par les Etats arabes d'accueil, dans la mesure où ces populations continuent à vivre dans des camps insalubres. Dans les plans de paix aujourd'hui, par exemple l'initiative de Genève¹⁶ en décembre 2003, des Palestiniens semblent près à renoncer au « droit au retour » des réfugiés de 1948 sur le territoire national israélien.

¹⁴ La résolution 194 de l'ONU proclame le « droit au retour » ou le droit à une indemnisation pour les réfugiés palestiniens.

¹⁵ La « loi sur le retour » votée à la Knesset en 1950 accorde la citoyenneté israélienne à tout juif qui la demande. Par ailleurs, des avantages, tels que des primes à l'installation, sont offerts aux juifs immigrants.

¹⁶ Sous l'impulsion de personnalités israéliennes (Yossin Beillin) et palestiniennes (Abed Rabbo) des négociations non officielles ont abouti en octobre à un projet de paix prévoyant la création de deux Etats. Le projet provoque la colère du gouvernement israélien de l'époque et l'hostilité des Américains, favorables à la « feuille de route ». Yasser Arafat a salué l'initiative tout en soulignant qu'il s'agissait d'un texte non officiel. Les accords de Genève établissent qu'un Etat palestinien est censé voir le jour en Cisjordanie-Gaza sur la base de rectifications mineures de l'ancienne ligne de démarcation du 4 juin 1967 et les Palestiniens renoncent au droit au retour des réfugiés en Israël même. En outre, une souveraineté partagée est prévue pour Jérusalem Est : les quartiers juifs étant placés sous contrôle israélien, et les quartiers arabes (esplanade des Mosquées, mont du Temple) donné aux Palestiniens. Ce projet a reçu le soutien d'une large minorité d'Israéliens, entre 35 et 40%.

2.4 Des frontières qui s'imperméabilisent

Les frontières israélo-palestiniennes sont difficiles à dessiner clairement, comme nous l'avons vu précédemment les peuples palestiniens s'interpénètrent : en Israël vivent 1 million d'arabes, il y a aujourd'hui 4 millions de réfugiés palestiniens qui ont été amené à partir d'Israël en 1948, et au cœur des territoires palestiniens fleurissent les colonies juives.

Parallèlement à ce processus les israéliens, depuis le gouvernement Sharon en 2002, ont lancé la construction d'une « barrière de séparation » qui suit plus ou moins la ligne verte. Le but affiché est d'empêcher l'entrée de terroristes en Israël. Cependant, par cette barrière se pose encore une fois la question de l'annexion de territoires par Israël. En effet, il semble qu'à peine plus des 10% des 700 kilomètres prévus pour cette barrière se dresse sur l'ancienne ligne de démarcation¹⁷. La clôture de séparation, qui empiète sur la Cisjordanie, représenterait pour la mi-2004 une longueur de 160 kilomètres au nord de la Cisjordanie et autour de Jérusalem. Bien qu'il soit considéré comme contraire au droit international dans un avis rendu par la Cours de Justice internationale en juillet 2004, le gouvernement Israélien poursuit la construction de ce mur qui constituera *de facto* une frontière matérielle entre les deux Etats Israéliens et Palestinien, et entérinera vraisemblablement la colonisation d'une partie du territoire de la Cisjordanie.

3 La question de la frontière entre politique et religieux

La grande originalité du conflit au Proche-Orient réside dans le fait qu'ils sont à la fois politiques et religieux. Pour Israël, la Palestine de la « Terre Promise », celle dont parle les saintes écritures de la Bible hébraïque qui fait remonter les liens entre le peuple juif et la terre d'Israël à près de 4000 ans. Selon David A. Harris, directeur exécutif du Comité Juif Américain, « l'histoire d'Israël et l'extraordinaire concrétisation d'un lien vieux de 3500 ans entre une terre, une foi, une langue, un peuple et une vision.¹⁸ ».

Le fait religieux est de fait présent dans les identités nationales des uns et des autres : Juifs et Musulmans. Il alimente le conflit dès son origine en opposant, au cours des différents conflits israélo-arabes, sionistes et partisans d'un panarabisme retrouvé. Aujourd'hui que les relations se sont progressivement normalisées entre Israël et ses voisins, le fait religieux imprègne le conflit israélo-palestinien. La ville de Jérusalem est tout à fait emblématique du caractère religieux du conflit israélo-palestinien. « Capitale de l'Etat d'Israël selon les

¹⁷ Cordellier Serge et Didot Béatrice (dir.), *L'Etat du monde 2005 : annuaire économique et géopolitique mondial*, Editions de la Découverte (24^{ème} édition), Paris, 2004, p.221.

¹⁸ Harris David A., *In the Trenches*, 2000

Israéliens et du futur Etat palestinien selon les Palestiniens, Jérusalem se trouve depuis plus de quatre mille ans au coeur des tempêtes proche-orientales. *Yeroushalayim* (la Ville de la paix) pour les uns et *Al Qods* (la Sainte) pour les autres, Jérusalem est une ville sainte pour chacune des trois grandes religions monothéistes.¹⁹ ». La ville est ainsi divisée en quartier de confessions différentes. Alors qu'au départ en 1947, l'ONU prévoyait une gestion internationale du territoire de Jérusalem, aujourd'hui la ville est divisée en deux : Jérusalem Ouest correspondant aux quartiers juif et chrétien, et Jérusalem Est musulmane, mais annexées à Israël depuis 1967.

Cette prégnance du religieux se retrouve au niveau politique. En Palestine, le Fatah et l'OLP principale organisation nationaliste, qui ont avancé sur leurs positions politiques de départ pour négocier progressivement et régulièrement avec Israël, sont critiqués par des mouvements islamistes, tels le Hamas ou le Jihad Islamique, qui luttent encore aujourd'hui pour la destruction de l'Etat d'Israël en employant des procédés terroristes : attentats suicides, bombes, etc. En Israël, les partis religieux – Parti national religieux, Shan, Liste unifiée de la Torah occupent une place significative dans l'espace politique et au Parlement. Que ce soit en Israël ou dans les Territoires Autonomes Palestiniens, ces partis ou groupes religieux attirent à eux une partie des opinions publiques et de l'électorat, contribuant dans un processus de marketing électoral à un durcissement des positions des partis nationalistes qui craignent de se faire déborder et de perdre le pouvoir. La montée de l'Islam politique en Palestine s'est d'ailleurs récemment confirmée avec la victoire du Hamas sur le Fatah aux dernières élections des membres du Conseil autonome palestinien.

L'idéologie religieuse se trouve également, dans une certaine mesure, au coeur de l'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie. Les implantations se multiplient avec l'arrivée de nouveaux immigrants, et le consentement des partis nationalistes israéliens, notamment le Likoud, face au volontarisme des tenants du sionisme religieux. Comme l'explique Frédéric Encel, « les implantations suscite une attirance plus idéologique (précepte territorial d'*Eretz Israël*, la terre biblique d'Israël) que matérielle (subventions gouvernementales).²⁰ ». Les colons seraient donc pour beaucoup des croyants idéologisés qui vont repeupler la Terre Sainte évoquée dans la Bible hébraïque : « L'Eternel parla à Moïse et dit : 'Envoie des hommes explorer la terre de Canaan, que je vais donner aux israélites'²¹ ».

Face aux actions terroristes visant la population civile, le gouvernement israélien applique une politique de représailles et de contrôle ferme de ses frontières. D'une part, de ses

¹⁹ Rekacewicz Philippe, « Jérusalem trois fois sainte », in *Le Monde Diplomatique*, janvier 2001.

²⁰ Encel Frédéric, op. cit., 2004, p.671.

²¹ Livre des Nombres, cité par David A. Harris in « Israël et le Conflit israélo-arabe. Petit guide pour gens perplexes », Août 2005, 20p.

conquêtes de 1967, il conserve des territoires tampons au sud du Liban et le plateau du Golan qui le sépare de la Syrie. Les territoires palestiniens quant à eux ont longtemps été sous contrôle de l'armée israélienne, et le sont encore pour une grande part en Cisjordanie. D'autre part, pour réduire le nombre d'attentats suicides, Israël a fait le choix d'intensifier ses opérations militaires dans les territoires palestiniens et de poursuivre la construction de la « barrière de sécurité ». Les incursions dans les villes, villages et camps de réfugiés se sont succédés, en particulier dans la bande de Gaza, dans le but de détruire l'infrastructure militaire du Hamas et du Jihad islamique. De plus, Israël a cherché à décapiter les mouvements terroristes. Les fondateurs et dirigeants terroristes palestiniens ont ainsi été éliminés : Ismaël Abou Chanab en août 2003, Cheikh Ahmed Yassin, le guide spirituel du Hamas, en mars 2004, son successeur Abdelaziz al-Rantisi en avril 2004.

On le voit le fait religieux imprègne le conflit dès son origine, et l'idéologie, le fanatisme de certains croyants, participe à son enlisement. Des *casus belli*, tels la question de Jérusalem, rendent ce conflit quasiment inextricable. Les partis traditionnels, nationalistes, sont concurrencés par des partis religieux. Enfin, des hommes de paix, ou ayant œuvré à la recherche de compromis pour la paix, tels Itzhak Rabin ou Nasser en Egypte ont été assassinés par des extrémistes religieux. Le règlement de ce conflit paraît difficile avec le seul engagement d'hommes de paix volontaires issus de ces deux nations. De fait, dès le début du conflit, les puissances internationales se sont investies dans la recherche des frontières de la paix.

4 Les interventions internationales et les frontières de la paix

Les interventions internationales ont joué, et continuent à jouer un rôle déterminant dans le conflit israélo-palestinien. Grande Bretagne, SDN, puis ONU et Etats-Unis, les puissances étrangères à la région ont joué un rôle majeur dans le début de ce conflit, et s'y sont régulièrement investies. Nous allons voir ici comment les puissances internationales sont intervenues dans les conflits d'abord israélo-arabes puis israélo-palestinien, et en particulier ont participé tant au dessin des premières frontières de séparation de la Palestine de 1947, qu'aux contours des deux Etats israélien et palestinien des différents plans de paix successifs.

4.1 Une genèse de l'Etat d'Israël sous influence internationale

A l'instar de Alain Gresh²², nous ne considérerons pas le début du conflit israélo-palestinien en 1948 avec la création de l'Etat d'Israël, mais nous le situerons plutôt au début du vingtième siècle. Par les accords Sykes-Picot de 1916, les impérialismes européens partagèrent le Proche Orient. A l'issue de la Première Guerre Mondiale, la Société des Nations donna mandat à la France pour administrer le Liban, et la Grande Bretagne se vit confier par la Conférence de San Remo, en avril 1920, un mandat sur la Palestine, c'est-à-dire sur le territoire correspondant à l'actuel Etat d'Israël, le territoire sous contrôle de l'autorité palestinienne et la Jordanie. Le 2 novembre 1917, le Ministre britannique des Affaires Etrangères, Lord Balfour, s'exprimait en faveur de la création d'un foyer national juif en Palestine : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage avec faveur l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et fera diligence pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu qu'il ne sera rien fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives présentes en Palestine, ou aux droits et au statut politique dont les juifs bénéficient dans tout autre pays.²³ ».

Au cours de leur mandat (1920-1946), les Britanniques vont ainsi encourager une immigration juive en Palestine. Celle-ci va se poursuivre jusqu'en 1940, où devant l'austérité arabe, les frontières seront fermées. Les révoltes juives menées par les mouvements Haganah et Irgoun vont conduire la jeune ONU à s'intéresser à l'avenir de la Palestine. L'UNSCOP, la Commission spéciale des Nations Unies sur la Palestine, recommanda un partage du territoire entre Juifs et Arabes. Aucune des deux parties n'obtiendrait tout ce qu'elle réclamait, mais la division envisagée reconnaît l'existence sur cette terre de deux populations, l'une juive et l'autre arabe, méritant chacune un Etat. Le 29 novembre 1947 l'ONU décide le partage de la Palestine en deux états indépendants, aux territoires également éclatés en trois morceaux discontinus, et donne à Jérusalem un statut international : c'est la résolution 181, appelée « Plan de partage ». Ce plan de partage de l'ONU sera un échec : le refus des Arabes déclenche une guerre civile qui s'internationalise lorsque que l'Egypte, l'Irak, la Syrie, la Transjordanie et le Liban attaquent l'Etat d'Israël fondé le 14 mai 1948 par David Ben Gourion. À l'issue de la première guerre israélo-arabe en juin 1949, les frontières de 1947 se sont étendues aux lignes de cessez-le-feu.

²² Alain Gresh, *Israël, Palestine. Vérités sur un conflit*, Hachette Littératures, Pluriel, 2003, 220 pages.

²³ Extrait de la déclaration de Lord Balfour, le 2 novembre 1917, cité par David A. Harris in « Israël et le Conflit israélo-arabe. Petit guide pour gens perplexes, Août 2005, p.4.

4.2 L'interventionnisme international dans le tracé des frontières de la paix.

Les interventions internationales vont se poursuivre au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Elles vont prendre différentes formes au cours du temps : exigences de cessé le feu durant les conflits israélo-arabes, envoie de forces de l'ONU, médiation entre belligérants, investissement américain et conduite de la feuille de route... En particulier, en ce qui concerne la question des frontières de la paix qui est ici notre entrée, nous pouvons prendre l'exemple de la résolution de 242 votée le 22 novembre 1967 à l'issue de la Guerre des six jours (3e conflit israélo-arabe). Celle-ci détermine les conditions politiques d'un retour à la paix : retrait israélien des territoires occupés, mais reconnaissance d'Israël par les Etats arabes et solution raisonnable du problème des réfugiés palestiniens.

Parmi les pays occidentaux qui ont oeuvré à une solution de paix, les États-Unis occupent une place centrale depuis 1956 et l'intervention de Eisenhower par rapport à l'intervention franco-britannico-israélienne dans le canal de Suez. La conférence de Madrid de 1991 convoquée par le président George Bush et l'URSS, qui rassemble Israël, les pays arabes et des représentants palestiniens, marque le début du processus de négociation israélo-palestinien. Les démarches diplomatiques et politiques internationales s'appuyant sur ce volontarisme américain vont conduire petit à petit à une reconnaissance de l'Etat d'Israël par ses voisins : Égypte en 1977, la Jordanie en 1994 suivie par le Maroc et la Tunisie. En particulier, par l'accord d'Oslo signé à Washington le 13 septembre 1993, Israël et l'OLP de Yasser Arafat se reconnaissent mutuellement : un début d'autonomie palestinienne est reconnu dans les territoires et l'Etat d'Israël est reconnu dans ses frontières de 1967.

4.3 Le poids des capitaux étrangers dans les économies du Proche Orient

Cependant les bases de la paix ne seront possibles que dans un contexte économique favorable. Or, la population se paupérise : le taux de chômage dans les territoires Palestiniens approche 70 %, le taux de population en dessous du seuil de pauvreté est évalué à plus de 60 %, en Israël un habitant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi, au-delà de ces interventions diplomatiques ou militaires, les pays étrangers portent à bout de bras le Proche-Orient. Les économies des pays de la région sont de fait véritablement sous perfusion de l'étranger. « Seule une aide financière extérieure massive les empêche de sombrer un peu

plus²⁴ ». Les États-Unis soutiennent l'économie israélienne, la Jordanie et le Liban s'en sortent grâce aux accords internationaux avec le FMI, l'Autorité Palestinienne dépend largement des dons européens et du versement par Israël de fonds correspondant au produit de la TVA et des droits de douane prélevée sur les produits importés dans les territoires palestiniens et transitant par Israël. De plus, en sus de ces aides internationales des économies israéliennes palestiniennes reposent aussi sur le tourisme. Or, comme explique Frédéric Encel : « [...] la pérennisation de l'*Intifada*, en plus de paupériser des pans entiers des sociétés israélienne et palestinienne, réduit dramatiquement les investissements étrangers et la manne touristique dans toute la région : ainsi, en Occident, hommes d'affaires et surtout touristes boudent depuis fin 2000 des zones attractives telles que l'Égypte, la Jordanie, [...], par crainte d'une déstabilisation politique et d'attentats.²⁵ ».

L'implication internationale est grande dans ce conflit, et prend différentes formes, de la recherche de solutions de règlement du conflit, à l'aide économique. Durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, l'engagement international a permis de faire avancer les protagonistes vers la construction de solutions de paix. Cependant, l'interventionnisme international n'est pas toujours constant dans le temps. Aujourd'hui, il est possible de considérer, avec Frédéric Encel, que le gouvernement de Georges W. Bush fait preuve d'un « très faible engagement [...] dans l'imbroglie israélo-palestinien²⁶ ». Or, le conflit saurait-il se régler sans une médiation internationale d'ampleur ?

Conclusion

La réflexion engagée ici autour des frontières éclaire sur la nature différente des aspects que revêt le conflit au Proche Orient. Ceux-ci s'alimentent les uns les autres, et rendent le conflit très complexe et les processus de paix difficiles à aboutir. A la dimension nationaliste, s'ajoutent les croyances religieuses plus ou moins fanatisées. La question des territoires prend une envergure sans précédent dans la mesure où ces derniers sont considérés par les deux parties en présence comme une « Terre Sainte ». Certains aspects comme les stratégies des personnages en présence n'ont cependant pas été abordé dans cette note et

²⁴ Levallois Agnès, « Le Proche-Orient sous perfusion de l'étranger », Le Monde, 17 février 2002.

²⁵ Encel Frédéric, op. cit., 2004, p.669.

²⁶ Ibid.

auraient certainement pu donner un meilleur éclairage à ce conflit, et aux raisons de sa pérennité.

Aujourd'hui, il semblerait que le conflit israélo-palestinien aborde un tournant. D'une part, l'engagement international, et en particulier américain, en faveur de la paix est plus faible que par le passé. Depuis l'élection du gouvernement de Georges W. Bush en 2001, mis à part le voyage de Colin Powell en 2002, force est de constater qu'il n'y a pas de réelle nouvelle médiation internationale. Au contraire, il semblerait que les dirigeants du quartet en soient à laisser le conflit s'autogérer. En particulier, la politique israélienne de désengagement unilatéral a été avalisée par les Etats-Unis. D'autre part, les deux figures emblématiques, Yasser Arafat et Ariel Sharon ont disparues de la scène du conflit²⁷. Comme l'explique Frédéric Encel, ces deux personnages s'étaient engagés dans un « bras de fer » avec l'un et l'autre des « stratégies d'usures » et un volontarisme variable qui ont pu nuire au processus de paix²⁸.

Ces changements laissent-ils augurer d'un règlement du conflit ? Va-t-on vers une « paix pragmatique et froide », avec une séparation matérialisée de deux Etats indépendants, avec une compensation des annexions israéliennes en terme de territoire équivalent, un partage de Jérusalem et un renoncement à tout droit au retour pour les réfugiés palestiniens²⁹ ? La création de Kadima³⁰ par Ariel Sharon le 24 novembre 2005, dans le but de gagner les élections législatives du 28 mars 2006, et la politique de Mahmoud Abbas, partisan de la fin de la lutte armée et de la démilitarisation de l'*Intifada*, laissait présager d'une possible permettant malheureusement d'en douter. Les récents évènements avec la victoire du Hamas aux élections du Conseil législatif palestinien le 25 janvier 2006, et une certaine radicalisation des positions de Kadima, permettent d'en douter.

²⁷ Yasser Arafat est décédé en France le 11 novembre 2004. Ariel Sharon est maintenu artificiellement en vie depuis janvier 2006 suite à une attaque cérébrale.

²⁸ Encel Frédéric, op. cit., pp.671-673.

²⁹ Ibid, p.675.

³⁰ Le programme de Kadima prévoit notamment la création d'un Etat palestinien démilitarisé et ne se livrant pas au terrorisme, et le retrait israélien de certaines zones.

Bibliographie

- Blanchard Philippe, « Les grands médias français face au conflit israélo-palestinien depuis la seconde intifada. Difficile neutralité. », in *Annuaire Français de relations internationales*, Ed. Bruylant - Volume V, 2004, pp.864-883.
- Duby Georges (dir.), *Atlas historique: l'histoire du monde en 324 cartes*, Paris Larousse, 1995, 331p.
- Encel Frédéric, « La guerre israélo-palestinienne. Entre risques d'extension, simple sortie de crise et vraies chances de paix », in *Annuaire Français de relations internationales*, Ed. Bruylant - Volume V, 2004, pp.667-675.
- Gresh Alain, « La Palestine abandonnée », Dossier d'actualité, *Le monde diplomatique*, 3 janvier 2006.
- Harris David A., « Israël et le Conflit israélo-arabe. Petit guide pour gens perplexes », Août 2005, 20p.
- Cordellier Serge et Didot Béatrice (dir.), *L'Etat du monde 2005 : annuaire économique et géopolitique mondial*, Editions de la Découverte (24^{ème} édition), Paris, 2004, pp.202-229.
- **Sites Internet :**
www.ina.fr/voir_revoir/israel-palestine/chronologie.fr.html
www.monde-diplomatique.fr/dossiers/palestine/
<http://www.fredericencel.org/>
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article-imprim.php3?id_article=24430